



Audition Solidarité

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

 Édition : 29 avril 2026  Mise à jour : 21 juillet 2026  Version 4



Informations générales

Type de dispositif : Aides sociales / Droits / Accès aux soins

Parcours concernés

Précarité



Mission

Contexte missions

AuditionSolidarité s'adresse aux personnes démunies souffrant de déficience auditive, sans couverture sociale ou bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État (AME). Ce dispositif vise à leur permettre d'accéder gratuitement à des bilans auditifs, appareillages et suivis adaptés, notamment via des missions humanitaires ponctuelles et un réseau national d'audioprothésistes solidaires.

Liste des missions

- Organiser des missions humanitaires bisannuelles à Paris et Marseille pour bilans auditifs et appareillages gratuits
- Proposer des rendez-vous solidaires toute l'année dans un réseau national de centres d'audioprothésistes partenaires
- Assurer le bilan auditif complet incluant consultation ORL et tests audiométriques
- Fournir gratuitement des appareils auditifs recyclés aux personnes éligibles
- Assurer le suivi post-appareillage sans frais pour les bénéficiaires
- Sensibiliser le public et les professionnels à la déficience auditive et à l'accès aux soins
- Recycler les appareils auditifs usagés dans un atelier dédié
- Collaborer avec des hôpitaux, associations et professionnels de santé pour étendre l'accès
- Faciliter l'inscription et l'orientation des personnes démunies vers les services adaptés
- Accompagner les bénéficiaires dans la démarche de prescription médicale préalable

En synthèse

AuditionSolidarité permet aux personnes en grande précarité auditive d'accéder gratuitement à un parcours complet d'appareillage auditif grâce à un réseau solidaire et des missions ponctuelles. Ce dispositif humanitaire comble un manque d'accès aux soins pour les publics exclus des dispositifs classiques de santé.

Contraintes

L'offre est réservée aux personnes sans couverture sociale ou bénéficiaires de l'AME, excluant les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire. Une prescription



médicale ORL préalable est obligatoire. Le dispositif intervient sur tout le territoire national, avec des délais d'accès variables selon les missions et centres partenaires.



Conditions d'accès

Accord du médecin généraliste :

Prescription médicale d'un ORL ou médecin généraliste requise.

Critère d'âge :

Accessible à tous les âges, y compris enfants et seniors.

Prescription médicale :

Une ordonnance médicale est nécessaire pour accéder au dispositif.

Niveau de revenus :

Revenus inférieurs au plafond de la protection universelle complémentaire (PLU), par exemple 1 100 €/mois pour une personne seule en 2025.

Autres conditions :

Les personnes doivent être sans couverture complémentaire santé ou bénéficiaires de minima sociaux (RSA, AAH, ASS).



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Aide à la constitution de dossier d'ouverture de droits

Formation, sensibilisation, prévention

- Sensibilisation des professionnels



Modalités

Modalités d'intervention

Au sein de la structure

Modalités de saisine

Saisine directe

Formulaires d'accès

Inscription via formulaire en ligne ou contact direct avec l'association pour les rendez-vous solidaires ; inscription ou accueil sur place pour les missions humanitaires.

Territoire d'intervention

Territoire : National

Délai moyen d'intervention : Quelques semaines

Financement

Le dispositif est financé par des dons et bénévoles, permettant un appareillage et un suivi entièrement gratuits pour les bénéficiaires.

Reste à charge usager : Non

Coordonnées

 Site web <https://www.auditionsolidarite.org/fr/>

 Contact Audition Solidaire

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane



Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/audition-solidarite>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

